

Communiqué de presse

## Le rachat de General Electric-Alstom (Geast) est l'affaire de tous et toutes

Engager la transition énergétique c'est, avant tout, préserver et renforcer nos fleurons industriels tels que les turbines Arabelle (GE-Alstom) utilisées, notamment, pour produire de l'électricité à partir de la vapeur des centrales nucléaires. Surtout que l'annonce de leur retour sous pavillon français a été concomitante du discours de référence sur l'énergie du président de la République.

Cela dit, deux ans après la venue de celui-ci, à Belfort, les salariés – plongés dans l'expectative puisque l'opération qui relevait de formalités admiratives n'est toujours pas finalisée – sont en droit de demander des comptes.

C'est exactement ce que la CGT compte faire, **ce jeudi 21 mars, en organisant un rassemblement, devant la préfecture de Belfort, à 10h30**, avec les salariés et la participation, la plus large possible, de la population et de la CGT.

Il s'agira, ainsi, une fois de plus, d'interpeler tous les pouvoirs publics, du local au national, sur l'engagement, pris par l'État, de racheter Geast par EDF, entreprise dont il est seul actionnaire (sur ce point, lire le courrier de Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT, à Bruno Le Maire, le 22/12/2023).

Cet engagement de l'État, à l'heure actuelle non tenu, inquiète d'autant les salariés que les trois principales entreprises donneuses d'ordre du bassin d'emploi Belfort-Montbéliard - Stellantis, Alstom et General Electric - annoncent des restructurations et des suppressions d'emploi, pouvant impacter tout l'écosystème industriel local. Il va sans dire que l'issue qui sera donnée à ce dossier aura des conséquences bien au-delà de Geast, sur tout le tissu industriel que l'entreprise soutient.

À l'inverse des décisions prises cette dernière décennie, l'intervention de l'État auprès de la filière nucléaire est attendue pour préserver les savoir-faire et l'indépendance énergétique de notre nation. Ce soutien doit aussi, à l'évidence, être considéré à l'aune des problématiques environnementales auxquelles la France doit et devra répondre à moyen et long terme.

Montreuil, le 19 mars 2024